



**HANDICAP
INTERNATIONAL**

ETC

EVALUATION D'IMPACT

**AMELIORATION DES
CONDITIONS DE VIE POUR LES
POPULATIONS LES PLUS
VULNERABLES AFFECTEES
PAR LE SEISME**

**HAITI, DEPARTMENT DE L'OUEST, COMMUNES
DE PETIT GOAVE ET GRAND GOAVE**

Photo de couverture © Simon Deprez - ETC - www.etc-projects.eu

PRESENTATION DU PROJET

- Petit Goâve et Grand Goâve + sections rurales, Haïti
- Septembre 2010 - Décembre 2011 (15,5 mois)
- 1 050 abris transitionnels, dont 29 pour 7 écoles
- Budget 7 629 057 USD
- Bailleurs: Croix Rouge Américaine, SIDA, MAE Luxembourg, Hôpital Assistance Belgique Association, Région Rhône-Alpes, Bette Midler Foundation
- Ciblage: ménages vulnérables, incluant Personnes en Situation de Handicap (PSH)
- Abri préfabriqué dans l'atelier HI de Petit Goâve et montés sur site:
 - 3 tailles différentes
 - Mise en accessibilité

Cartographie disponible à https://lesimon.carto.com/viz/a6a14092-cce9-11e6-862e-0ecd1babdde5/public_map



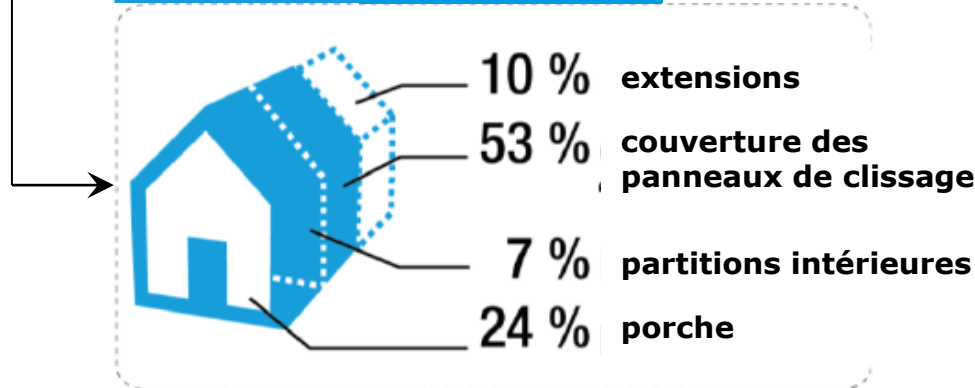
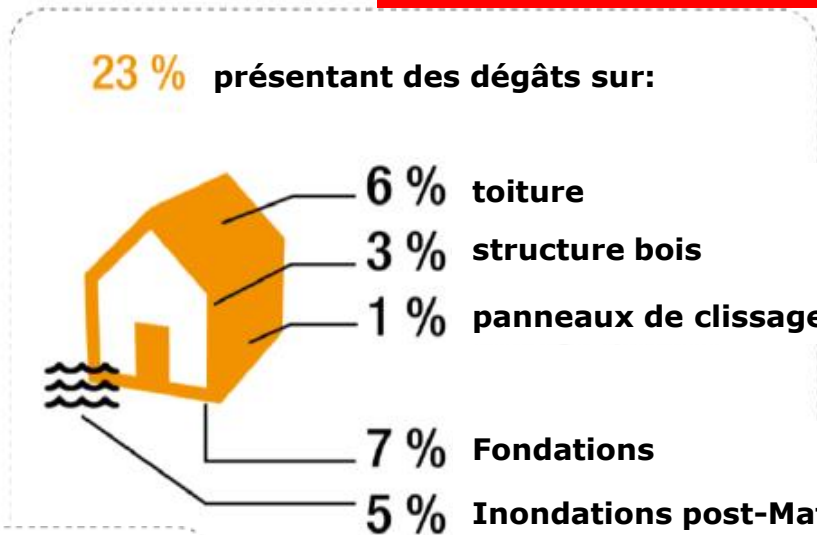
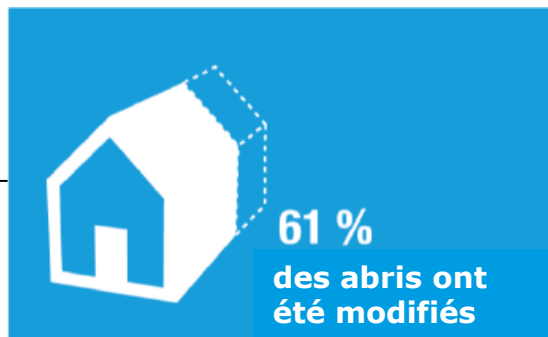
CADRE DE L'ÉVALUATION

- Impacts à moyen et long termes
- Effets pour les groupes cibles
- Etat, usages et changements des abris
- Evaluation externe menée par [ETC](#)
- Travail de terrain (Dec. 2016):
 - Visites & entretiens (206 shelters + 7 écoles)
 - Groupes de discussion avec les “Bosses” (charpentiers etc.)
 - Groupes de discussion & entretiens avec les autorités
 - Entretiens avec les autres organisations clés

CONDITIONS DES ABRIS (maisons & écoles)

Principales barrières pour améliorations & réparations:

- Disponibilité des matériaux
- Ressources financières



Latrines

- Fosses en bonne condition
- Davantage de dégâts sur les superstructures du fait de l'usage extensive d'un modèle temporaire + exposition aux aléas)

ETC

STATUT FONCIER


- Choix pertinent de cibler propriétaires, locataires et usufruitiers et de proposer des mesures adéquates pour éviter les risques d'éviction
 - Respect du contrat de 3 ans interdisant les évictions par les propriétaires, après lesquelles les tendances suivantes sont observées:
 - Les propriétaires sont restés, louent ou prêtent leur abri
 - Les locataires ont déménagé avec leur abri – posant des questions de solidité pour les abris « remontés »
 - Mouvements principalement des zones rurales vers les zones péri-urbaines, impactant les plans d'urbanisme locaux
 - Davantage de transactions (ventes et locations) dans les zones urbaines
- ⇒ D'une façon générale, le projet a contribué à sécuriser le statut foncier pour les ménages vulnérables

UTILISATION DES ABRIS




80 %
des abris
toujours occupés
par les
bénéficiaires du
projet, sur le site
d'origine


81 %
PSH




93 %
vulnérables




74 %
en zone
urbaine





90 %
en zone
péri-
urbaine





88 %
en zone
rurale




 7 % ont été déplacés

 8 % Habités par un autre ménage

 2 % détruits ou démolis

 1 % utilisés pour des activités professionnelles

 2 % vides

IMPACTS

- Amélioration des conditions de logement plutôt que des conditions de vie du fait de problématiques structurelles (opportunités économiques, perceptions sociales)
- Protection physique des occupants toujours assurée après 5 ans, et probablement pour encore 2-3 ans
- Bénéfices:
 - Plus durables pour les propriétaires et ménages vulnérables
 - Plus importants pour les PSH, dans une situation plus précaire
- Soutien aux communautés rurales les moins développées, néanmoins défis posés par le développement urbain
- Impact économique à long terme limité
 - Pour les bénéficiaires, limité aux économies sur les dépenses liées à l'habitat
 - Pour les artisans, du fait du manque de perspectives en termes de débouchés commerciaux